L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI, 26 DÉCEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Elizabeth Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 39 309—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Herman F. Klumpp, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22dée—22 26 31

Succession de J. D. Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 39 514—Division C—Avis est par le present donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personne intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Byrne, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 déc—22 26 31

Succession de John B. McGinty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,652—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Elizabeth McGinty, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 déc—22 26 31

Succession de Mary Wirth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 39,649 — Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15déc—15 19 24

Succession de John Muldoon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 41 026—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Muldoon décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15déc—15 19 24

Succession de Mme Elina Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 40,558—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry D. Hart, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16déc—19 20 25

Succession de Van R. H. Hilliard et Josephine Costa, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,038—Division C—Attendu que Alexander R. Costa, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Van R. H. Hilliard et Josephine Costa, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17déc—17 21 23

Succession Nicholas Seibel et Femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 39,262—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Eugene F. Bubler, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 déc—20 24 29

Succession de Jane M. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,924—Division E—Attendu que Wade H. R. Chambers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de dame Jane M. Hill, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 déc—21 24 30

Succession de James L. Cross.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 41,045—Division A—Attendu que Walter H. Cross a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James L. Cross, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 déc—17 21 26

Succession de Godfrey Borrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 39,234—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Agnes W. Borrell, intrix naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

AVIS AUX CRÉANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40 116.—Division B.—W. T. Leibrock vs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'un avis aux créanciers de William T. Leibrock soit convoqués et tenus pardevant F. J. Dreyfous, notaire, en son bureau, No 23 rue du Camp en cette ville, le MARDI, 26me jour de décembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer et fixer les sommes et conditions de la vente de la propriété foncière et des biens appartenant au dit insolvable et ici rendu.
Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 nov—3f an 26 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,066—Entre — Jos. O. Freedman vs ses Créanciers.—Que la cession des biens faite par J. O. Freedman, au bénéfice de ses créanciers, soit et est par le présent acceptée par la Cour et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire public en cette ville, commençant le 26 janvier 1894, à 11 heures A. M., dans le but d'un syndic, de déterminer de la façon dont l'actif rendu sera disposé, et voter pour ou contre la décharge de l'insolvable, et que Henry Heidenhain, Esq., soit et est nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour toutes poursuites contre la personne ainsi que les biens du plaignant soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1893.
(Signé) N. R. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
CHAS. FLOTTE, Greffier.
J. D. Freedman vs Greffier.
20 déc—3f an 26 jan

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,000—Division A—E. Lange vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par Hermann E. Lange soit et est par le présent accepte par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant O. Morel, Esq., notaire, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, 22me jour de décembre 1893, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Adm. 3f an 26 déc

Bleeding scrofula, or children who waste away, should take SCOTT'S EMULSION of pure cod liver oil and hypophosphites. It is pleasant to taste, cures wasting, nutrition, nourishes and strengthens.

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN,
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :
ÉDITION QUOTIDIENNE.
UN AN.....$12 00
SIX MOIS.....6 00
TROIS MOIS.....3 00
UN MOIS.....1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.
UN AN.....$3 00
SIX MOIS.....1 50
QUATRE MOIS.....1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE SONTI Nt SIENVILLE

L'ABEILLE,
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.
Bureaux et Ateliers,
CHARTRES 73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Louisiana Homestead Association vs Veuve J. J. Azemard et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,652—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartiennent, située dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ile bornée par les rues Hôpital, Johnson, Ursulines et Prieur, désignée par le No 2, sur un plan dressé par E. Surgi, et déposé comme plan No 33, dans le livre de plans No 3 de A. Ducatel, notaire, et mesure, au pied américain, trente pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de cent trente-un pieds deux pouces et 1 ligne, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 déc—23 29—jan 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion rare pour un placement de fonds sûr.

Vente par le shérif d'une grande propriété située entre les rues prenant tous l'entier du Square.

Dans l'affaire de Mme Rebecca Mayer vs Crescent City Yarn & Knitting Mills, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,825.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 27 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, et cadrés et bornés par les rues North Peters (anciennement Levée), St-Ferdinand, Chartres et Montigut, deux desquels sont désignés comme les Nos 1 et 2 et ont, sur un plan de E. Gandi, architecte en date du 25 mai 1885, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire, 18 de contenance chacun, mesurant chacun, mesure américaine, vingt-deux pieds et six pouces de façade rue St-Ferdinand sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée en arrière en commun avec le dit terrain et autres et l'autre terrain est désigné sous le le numéro 3 et mesure sur le plan de Pilié & Community, voyers, en date du 17 février 1834, annexé à un acte passé pardevant Félix DeArmas, ancien notaire, le 1er août 1834.

Il mesure, mesure américaine, vingt deux pieds six pouces de façade rue St-Ferdinand, sur cent pieds de profondeur, sur la limite qui le sépare du terrain No dix, et de l'autre côté, il y a une profondeur sur la ligne du terrain No huit, de cinquante-six pieds et 1 ligne de l'allée commune audit terrain et à d'autres; il s'étend à quarante-six pieds sept pouces et une demi ligne en la dite sorte qu'il y a un cinquième pied sept pouces de deux lignes de largeur à l'arrière. Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur ladite propriété consistant en les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, comprenant les cagins, machines, bouilloires, appareils et ustensiles autres propriétés de la Filature contenues sur les lieux et connaissant de tout l'outil de ladite corporation, avec tous les droits hereditaires privilèges qui y rattachent ou qui y appartiennent.
Saisi dans la susdite affaire

Termes et Conditions:

I. L'acquéreur paiera comptant.

1° La réclamation du demandeur de huit cent soixante quinze dollars (875) pour des coupons d'intérêt dû sur ces Bons hypothécaires de $25,000 ci-après décrits avec intérêt légal sur les $875 du 1er novembre 1893 jusqu'à paiement.

2° Les frais et dépens de l'affaire et de la vente comprenant $150 pour honoraires de l'avocat et cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant entier des dits bons hypothécaires et de la dite hypothèque.

3° La somme de quatre cent quarante-un dollars 20 sous, montant des primes d'assurances payées par la demanderesse sur la propriété ci-dessus décrite.

II. L'acquéreur jusqu'à concurrence de son enchère, assumera le paiement des bons ci-après décrits et des coupons pas encore arrivés à maturité ou paiera la somme comptant, à son gré, savoir:

25 Bons hypothécaires de $1000 chacun, datés du 22 avril 1890 tous dus le 1er mai 1900 avec intérêt au taux de huit pour cent par an du 1er novembre 1893 jusqu'à paiement, représentés par des coupons semestriels dus le 1er mai et 1er novembre de chaque année, les premiers dus le 1er mai 1894 et les derniers dus mai 1900, tous garantis par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite, conformément à un acte passé pardevant John Bendetnagel, ancien not. ire en cette ville, le 22 avril 1890, contenant hypothèques de cette paroisse, livre 418, page 43.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
24 nov—dée 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente partielle shérifale d'intérêt dans une propriété améliorée de valeur par Camp, entre Race et Robin, (la rue à l'arrière étant Magazine.)

Connu comme le No 450 rue Camp.

Léon Joubert vs Veuve T. McConnell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 37,773—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un jugement rendu le 17 novembre 1893 et signé le 22 novembre 1893, tous les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 15 janvier 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Les onze-douzièmes indivise de la propriété décrite ci-après, étant les portions et intérêts de:

Mme Ann Madden, veuve par le premier mariage de John Ermon, et par second mariage de Terrence McConnel—et ses deux fils, William Michael Mortimer Ermon et Robert Morgan Ermon.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Camp, Magasins Race et Robin, désigné par le No 2, sur un plan fait par Hedin, le 25 janvier 1856, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 124, lequel lot mesure vingt-huit pieds onze pouces et quatre lignes de front à la rue Camp, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et est à une distance de trente-cinq pieds de la rue Race.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 déc—12 19 26—jan 2 9 15

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 heures A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDEY
Surintendant.
J. S. LANDEY
Agent général pour le Fret et les Passagers
25 oct—aam et dim

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS
COPYRIGHTS &c.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3 00 a year. $1.50 six months. Specimen copies sent free. Hand book on Patents sent free. Address MUNN & CO., 361 BROADWAY, New York.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

Vente importante par le Marshal des Etats-Unis.

No 12,230—Mme Sarah E. Atkins, épouse du Dr Francis Atkins, vs Amos Runkel.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis pour le Cinquième Circuit Judiciaire et District de l'Est de la Louisiane—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit Judiciaire et District de l'Est de la Louisiane, dans la susdite affaire, et d'un ordre de la dite Cour fixant le lieu de la vente je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux 145 rue du Canal, en la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, JEUDI, le 28me jour de décembre 1893, à midi, au plus offrant, pour du comptant, avec bénéfice d'une estimation, tous les articles, ma chandises, meubles, propriété et effets trouvés au magasin No 145 rue du Canal, consistant en un vaste assortiment de bonneterie pour femmes et enfants, lingerie de dessous pour dames et messieurs, cravates pour messieurs et dames, paniers, "corsetteries", broderies de fantaisie, voiles et ruchets, installations de gaz et de magasin, voitures Lamson, garnitures, broderies, dentelles, parfumeries, étoffes à robes, notions, éventails, "muffs", etc., etc., selon un inventaire enlissé à mon bureau.
Saisie dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant.
J. B. DONALLY,
Marshal des Etats-Unis.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, Lue. 16 déc. 1893.
17 déc—17 20 24 28

Vente importante par le Marshal des Etats-Unis.

No 12,231.—Joseph R. Mighell vs. Amos Runkel.

DANS LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis pour le Cinquième Circuit Judiciaire et le District de l'Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi délivré par l'honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit Judiciaire et le District de l'Est de la Louisiane, dans la susdite affaire, et d'un ordre de ladite Cour fixant le lieu de la vente, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux Nos 7 et 9 rue Bourbon, en la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le JEUDI, 28me jour de décembre 1893, à midi, au plus offrant, pour du comptant, avec bénéfice d'estimation, tous les articles, marchandises, meubles, propriété et effets, trouvés dans le bureau Nos 7 et 9 rue Bourbon, en la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, consistant d'un vaste assortiment de mouchoirs et de gants pour dames et messieurs, d'étoffes pour robes et de garnitures, d'articles de fantaisie en cuir, de la lingerie de dessous pour dames, messieurs et enfants, manteaux et châles pour dames et enfants, articles en peluches, voilures pour les articles, marchandises, pointes, soieries, velours flanelle et articles importés, ombrelles, art ciel pour ie cou, articles pour affiches, costumes pour enfants, soieries en fourrures, vitrines, installations de magasin, voitures de Lamson, instalation de gaz, rugs, etc., etc., selon un inventaire enlissé à mon bureau.
Saisie dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant.
J. B. DONNALLY,
Marshal des Etats-Unis.
Nouvelle-Orléans, Bureau du Marshal des Etats-Unis, le 16 décembre 1893.
17 déc—17 20 24 28

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Hilaire Labat par Félix J. Lèche, agent, vs. Frank Delandro ou De Landro.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, Lue, No 13,604—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour de Cité du District pour la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la maison de cour, No 10 rue Magazine, dans le Quatrième District de cette ville, le MARDI, 16 janvier 1894, à 10 h. A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles assortis de club—comprenant actuellement de salon, sideboard, sofas, chevalets, tables, chaises, washstands, portraits, etc. Aussi, un pool table, etc, d'après inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 déc—15 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion rare pour un placement de fonds sûr.

Vente par le shérif d'une grande propriété située entre les rues prenant tous l'entier du Square.

Dans l'affaire de Mme Rebecca Mayer vs. Crescent City Yarn & Knitting Mills, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,825.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile du District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 27 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, et cadrés et bornés par les rues North Peters (anciennement Levée), St-Ferdinand, Chartres et Montigut, deux desquels sont désignés comme les Nos 1 et 2 et ont, sur un plan de E. Gandi, architecte en date du 25 mai 1885, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire. Il se contient et mesurant chacun, mesure américaine, vingt-deux pieds et six pouces de façade rue St-Ferdinand sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée en arrière en commun avec le dit terrain et autres et l'autre terrain est désigné sous le le numéro 3 et mesure sur le plan de Pilié & Community, voyers, en date du 17 février 1834, annexé à un acte passé pardevant Félix DeArmas, ancien notaire, le 1er août 1834.

Il mesure, mesure américaine, vingt deux pieds six pouces de façade rue St-Ferdinand, sur cent pieds de profondeur, sur la limite qui le sépare du terrain No dix, et de l'autre côté, il y a une profondeur sur la ligne du terrain No huit, de cinquante-six pieds et 1 ligne de l'allée commune audit terrain et à d'autres; il s'étend à quarante-six pieds sept pouces et une demi ligne en la dite sorte qu'il y a un cinquième pied sept pouces de deux lignes de largeur à l'arrière. Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur ladite propriété consistant en les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, comprenant les cagins, machines, bouilloires, appareils et ustensiles autres propriétés de la Filature contenues sur les lieux et connaissant de tout l'outil de ladite corporation, avec tous les droits hereditaires privilèges qui y rattachent ou qui y appartiennent.
Saisi dans la susdite affaire

Termes et Conditions:

I. L'acquéreur paiera comptant.

1° La réclamation du demandeur de huit cent soixante quinze dollars (875) pour des coupons d'intérêt dû sur ces Bons hypothécaires de $25,000 ci-après décrits avec intérêt légal sur les $875 du 1er novembre 1893 jusqu'à paiement.

2° Les frais et dépens de l'affaire et de la vente comprenant $150 pour honoraires de l'avocat et cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant entier des dits bons hypothécaires et de la dite hypothèque.

3° La somme de quatre cent quarante-un dollars 20 sous, montant des primes d'assurances payées par la demanderesse sur la propriété ci-dessus décrite.

II. L'acquéreur jusqu'à concurrence de son enchère, assumera le paiement des bons ci-après décrits et des coupons pas encore arrivés à maturité ou paiera la somme comptant, à son gré, savoir:

25 Bons hypothécaires de $1000 chacun, datés du 22 avril 1890 tous dus le 1er mai 1900 avec intérêt au taux de huit pour cent par an du 1er novembre 1893 jusqu'à paiement, représentés par des coupons semestriels dus le 1er mai et 1er novembre de chaque année, les premiers dus le 1er mai 1894 et les derniers dus mai 1900, tous garantis par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite, conformément à un acte passé pardevant John Bendetnagel, ancien not. ire en cette ville, le 22 avril 1890, contenant hypothèques de cette paroisse, livre 418, page 43.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
24 nov—dée 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente partielle shérifale d'intérêt dans une propriété améliorée de valeur par Camp, entre Race et Robin, (la rue à l'arrière étant Magazine.)

Connu comme le No 450 rue Camp.

Léon Joubert vs Veuve T. McConnell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 37,773—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un jugement rendu le 17 novembre 1893 et signé le 22 novembre 1893, tous les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 15 janvier 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Les onze-douzièmes indivise de la propriété décrite ci-après, étant les portions et intérêts de:

Mme Ann Madden, veuve par le premier mariage de John Ermon, et par second mariage de Terrence McConnel—et ses deux fils, William Michael Mortimer Ermon et Robert Morgan Ermon.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Camp, Magasins Race et Robin, désigné par le No 2, sur un plan fait par Hedin, le 25 janvier 1856, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 124, lequel lot mesure vingt-huit pieds onze pouces et quatre lignes de front à la rue Camp, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et est à une distance de trente-cinq pieds de la rue Race.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 déc—12 19 26—jan 2 9 15

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 heures A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDEY
Surintendant.
J. S. LANDEY
Agent général pour le Fret et les Passagers
25 oct—aam et dim

Des Lettres de Crédit en Sterling
—SUR—
Messrs Denninstoun, Cross & Co., de Londres,
Sont émises par leurs agents à la Nouvelle Orleans, MM. WESTFELDT FRERES, rue Gravier, 132.
20 déc—1m—dim, mer, ven

Nouveau Café de John Trisconi,
4 RUE CARONDELET.
Lunch chaque jour les jours, De 10 heures A. M. à 1 1/2 P. M.
HIGH TEA.
De 3 P. M. à 6 P. M.
Vins et Liqueurs de première qualité.
23déc—1m—Mer Sam Dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES REMUNERATIVES ET BIEN SITUÉES

—DANS LE—

Premier, Deuxième, Troisième Districts.

Nos 286 et 288 rue St-Thomas, entre les rues St-James et Félicité, double corps de logis élégant.

Nos 111 et 113 rue South Liberty, entre les rues Gravier et Perdido, double corps de logis élégant.

No 6 rue North Peters, entre les rues Ursulines et Hôpital et faisant face à la rue Gallatin, près des Marchés Français, de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis, de la Gare de passagers du Southern Pacific Railroad, magasin à trois étages, occupé comme le "Simone House."

No 251 rue Villeré, entre le Chemin du Bayou et la rue Ursulines, un charmant cottage élevé.

Nos 168 et 168 1/2 rue Villeré, entre les rues Dumaine et Ste-Anne, un élégant double corps de logis.

A l'encoignure des rues Robertson et St Philippe, un élégant et spacieux double corps de logis.

Nos 219 et 219 1/2 rue North Claiborne, entre les rues Ursulines et St-Philippe, un très élégant double corps de logis.

No 101 rue Mandeville, entre les rues Dauphine et Bourgogne, une résidence à deux étages.

Succession de
ROBERT MOUAT.

No 37,943.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau: No 155 rue du Commerce.—MERCREDI, 10 janvier 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District, en date du 4 décembre 1893, par l'Honorable N. R. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété de feu Robert Mouat, consistant en deux lots de terre, sur rue de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu de jugement rendu les 13 et 19 juin 1893 et d'un amendement au jugement rendu et signé le 27 novembre 1893, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Le lot de terre criminé terrain,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Gravier, Carondelet, Perdido et Baronne, et mesurant, mesure américaine, 22 pieds 11 pouces de face à la rue **Mandeville** sur 72 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par L. Surgi, voyer, daté le 8 avril 1847, et déposé au bureau de A. Barnett, notaire en cette ville, d'après le plan No 103.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, ayant deux chambres au premier étage, deux chambres et un cabinet au second étage, entrée sur le côté, sortie, sur la rue Perdido, cuisine à un étage ayant deux chambres, deux citernes, lieux d'aisance etc, connue par le numéro municipal 101 rue **Mandeville.**

Acquis par lieu et défaut par achat de Jean Baptiste Nauviet, d'après un acte passé par devant Edward Barnett, notaire, le 15 mai 1847, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 42, folio 595.

2° **Le lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues **Villeré, Dumaine, Chartres** et **Marais** et **Dumaine,** désigné par le numéro deux, et mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue **Villeré** sur 105 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles contigu sur le côté le plus rapproché de la rue **Ste-Anne,** le côté du fond du lot numéro un, d'après le plan dressé par J. N. de Pouilly, daté le 27 novembre 1847, et déposé aux archives de E. Lafosche, d'après le plan numéro 1, livre de plans 1.

Les améliorations comprennent un très élégant double corps de logis à un étage et attic recouvert en ardoises, ayant quatre chambres et escalier conduisant à chaque côté, un rez-de-chaussée, et une chambre de chaque côté dans l'attic, hydrants, citerne, lieux d'aisance etc, le tout élevé, connu par les numéros municipaux **No** 1016 et 1018 1/2 rue **Villeré.**

Acquis par le dit défunt par achat de Marie Josefa Macias veuve de Ramon Otero, d'après un acte passé pardevant P. E. Lafosche notaire, le 29 novembre 1847, et enregistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 44, folio 230.

3° **Le lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'île No 91, bornée par les rues **Dauphine, Bourbon, Ursulines** et **Barracks,** et mesurant, mesure américaine, 40 pieds de façade sur la rue **Dauphine** sur 160 pieds 6 pouces de profondeur, selon un plan dressé par L. Surgi, déposé en l'étude de E. Barnett, comme plan No 101.

Les améliorations consistent en une maison très élégante à un étage, couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant cinq chambres de ch